

Les indicateurs présentés ci-dessous ont été élaborés par les partenaires du Contrat d'Objectif « La Normandie en transition agroécologique ». **Les indicateurs en gras sont ceux sur lesquels la pratique présentée exerce une influence favorable.** Vous pouvez retrouver l'ensemble des indicateurs et le détail de leur construction via ce lien : [Indicateurs-AE-COB3](#)

### ÉCONOMIQUE

Autonomie décisionnelle  
Sensibilité aux aides  
Santé financière de l'exploitation

### SOCIAL

Vivabilité - Emploi  
Acceptabilité sociale  
Rentabilité du travail

### ENVIRONNEMENTAL

Surfaces d'intérêt agroécologiques - Fertilisation  
Part d'herbe dans la SAU - Autonomie alimentaire  
**Produits phytosanitaires** – Diversité des espèces  
**Préservation de la ressource en eau**

## Contexte et objectif

La production des navets est une des cultures phare de la Normandie (1<sup>ère</sup> région de production). La demande commerciale et les attentes sociétales sont fortes pour le développement de technique culturale utilisant les produits phytopharmaceutiques en dernier recours, et dans le respect de l'environnement. Christian pratique la culture des navets depuis plusieurs décennies. Il a mis au point un itinéraire lui permettant de ne plus utiliser d'herbicides.

## Description - mise en œuvre

L'exploitation sème 17 à 20 ha de navets de la première semaine de mars jusqu'à début juillet puis en août. Les parcelles semées de mars à début juillet seront récoltées jusqu'à fin septembre, les suivantes d'octobre à mars de l'année suivante. La flore naturelle des parcelles est marquée par la présence de chénopodes et de liserons.

Pour les premiers semis (jusqu'en juin), les parcelles sont choisies selon les critères suivant

- *précédent en céréales* (orge et blé) 3 ou 4 années de préférence, en évitant un précédent colza (hôte de la hernie des crucifères et des mouches du chou) – dans les parcelles alentour : pas de colza ou de navet qui sont source de ravageurs (puçerons, mouches, altises et de chenilles),
  - Couvert implanté après moisson : 30 kg/ha de mélange commercial ray-grass(20 à 23 kg) / trèfle (7 à 10 kg) (utilisable en ensilage pour les vaches)
  - Le couvert est fauché toutes les 3 semaines,
  - Pour les premières parcelles (1 ou 2 selon la surface), à l'issue de la première fauche, 1/3 ou 1/4 de la parcelle est préparé pour le semis. Les portions restantes sont semées progressivement après chaque fauche.
  - Le couvert est détruit en 2 fois si le couvert a beaucoup « de pied » : décompactage puis déchaumeur (SICAM, disques et rouleau) travaillant à 10 cm. Un délai de 15 jours est nécessaire pour s'assurer de la mort du ray-grass et des adventices. Un ou deux nouveaux passages sont pratiqués lorsque les conditions climatiques ne permettent pas de semer dans les délais prévus.
- *Précédent en maïs ensilage*
  - Passage de déchaumeur à partir d'avril, répétés tant qu'elles ne sont pas semées en navet, labour parfois.

Pour les semis de navet d'hiver (août)

- Semis après moisson
  - Un labour et un passage de cultirateur avant semis
  - Pause de filets pour empêcher les pontes de mouches du chou

Fertilisation : 0-14-25 sur les navets de printemps-été ; aucun apport sur céréales

Pas d'irrigation

## Résultats

Cela fait 4 campagnes que Christian pratique la culture de navet sans utiliser d'herbicide. C'est une levée homogène des navets en 3 à 4 jours qui garantit la réussite.

Dans les cas de navets semés sur une première culture de navet, le recours à un léger désherbage chimique devient nécessaire.





Les semis tardifs fin août - début septembre sont évités à cause du risque de gelées en octobre.

## Reproductibilité

La technique mise en œuvre est reproductible chez d'autres producteurs dans la mesure où elle ne recourt pas à des matériels ou des intrants spécifiques. Les variétés utilisées sont les variétés communes (navets plats pour le premier semis, puis Clovis jusqu'en juin, puis Plessis jusqu'à mi août, puis Richelieu et Arman).

Le type de sol relativement frais et non séchant est un facteur important de réussite pour garantir une levée rapide et groupée des navets. Elle garantit une couverture rapide des sols, et une concurrence efficace sur les adventices.

## En images

	 	
Couvert semé pour futur semis de navet	Navets semés début mars 3 semaines après : noter absence d'adventice	Parcelle sur récolte de maïs labourée partiellement pour contrôle des adventices et semis à venir
<b>En savoir +</b>		

SILEBAN

02 33 23 42 10

sileban@sileban.fr